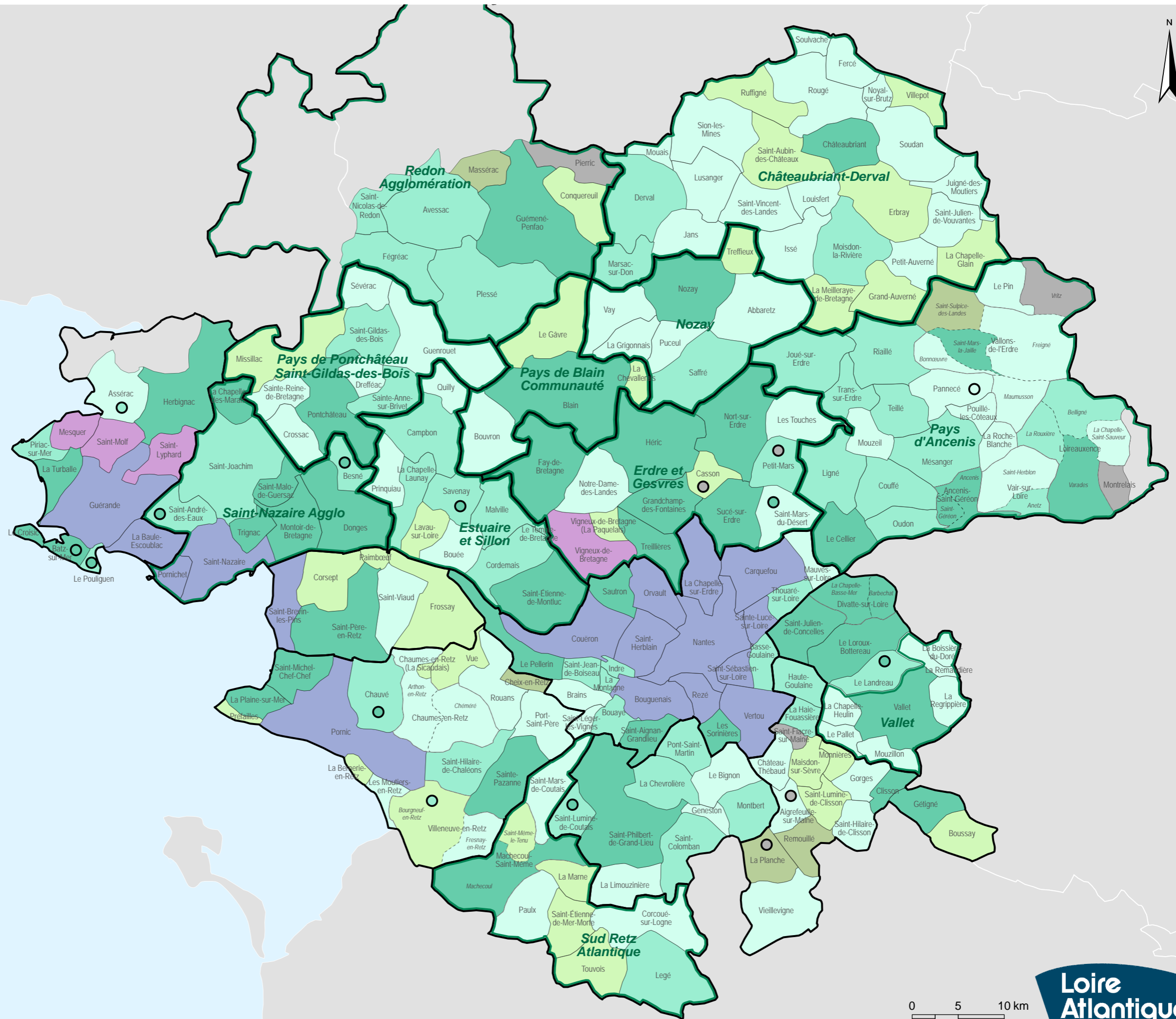


Typologie nationale des bibliothèques municipales et intercommunales en 2026

La typologie nationale élaborée en 2021 par l'association des bibliothèques départementales permet de rendre compte de manière synthétique de l'activité des bibliothèques.

Elle s'appuie sur 9 critères : dépenses documentaires et diversité des collections, action culturelle, numérique, horaires d'ouverture, superficie, personnel, nombre d'emprunteurs et de prêts.

Les bibliothèques sont réparties en 5 catégories de la plus favorable (A) à la plus défavorable (E).



Projet acté ou en cours de réalisation

- Catégorie A
- Catégorie B
- Catégorie C
- À confirmer

Bibliothèque municipale et intercommunale - Réseau BDLA

- Catégorie A
- Catégorie B
- Catégorie C
- Catégorie D
- Catégorie E
- Bibliothèque municipale hors BDLA
- Autre bibliothèque
- Absence de bibliothèque
- ▭ Réseau intercommunal de lecture publique
- ▭ Intercommunalité
- ▭ Commune déléguée